

## Métropole | Pont Simone-Veil : un nouvel appel d'offre lancé



C'est ce vendredi 21 décembre qu'Alain Juppé, président de Bordeaux Métropole et maire de Bordeaux a annoncé, avec à ses côtés Laurent Fayat, président de Razel-Bec, le lancement d'un nouvel appel d'offre pour la construction du pont Simone-Veil. Ce dernier en a profité également pour mettre l'accent sur l'accord amiable trouvé entre ces deux parties pour procéder à une résiliation partielle du contrat actuel...

Depuis des mois déjà, le chantier du pont Simone-Veil est à l'arrêt. La cause : un désaccord technique et juridique entre Bordeaux Métropole et le constructeur Fayat, maître d'ouvrage de cette construction. Ce désaccord réside dans la construction des piles du pont. Fayat estime que les batardeaux construits dans le lit du fleuve pour couler les futures piles doivent être davantage protégés afin notamment de contrer la force du courant. « Des protections auraient du ainsi être érigées, c'était indispensable pour nous », rappelle Laurent Fayat. Ces travaux auraient engendré un coût supplémentaire de 18 M€, sur une enveloppe globale de 70 M€. Une médiation s'était alors installée entre les deux parties afin de trouver un accord. **Résiliation partielle du contrat** Aujourd'hui, « un accord amiable a été trouvé », assure Alain Juppé. Les deux hommes ont procédé à une résiliation partielle du contrat actuel. « Cet accord met fin au différend d'ordre technique et juridique qui nous oppose. Cependant, il a été convenu que le groupement d'entreprises achèvera la réalisation de l'ensemble des ouvrages de génie-civil, sur les rives, prévus par le marché et non impacté par le différend. Et que l'entreprise Baudin-Châteauneuf terminera également les travaux de fabrication et de mise en place de la charpente métallique. » L'ensemble de ces prestations sera payé au montant initialement fixé au marché et selon les quantités réalisées, à hauteur de 39,40 M€ HT. Aussi, à noter que Bordeaux Métropole a racheté ce bien et devient donc propriétaire du pont. Le surcoût de ce désaccord coûtera en tout et pour tout un million d'euros. **Nouvel appel d'offre en 2019** Afin que le chantier reprenne, un nouvel appel d'offre sera lancé dans les premières semaines de 2019 pour une attribution courant 2020 et une reprise des travaux au printemps de cette même année. « En effet, un autre projet peut tout à fait être envisagé, souligne Alain Juppé. Lors du précédent appel d'offre, un autre projet nous avait été soumis mais non retenu dû à un différentiel de coût ». Les premières voitures devraient donc circuler sur le pont Simone-Veil début 2023. Une ouverture avec deux ans et demi de retard.



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : SR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 21/12/2018*

*[Url de cet article](#)*